

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**30 JANVIER 2023**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 30 janvier 2023, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella  
Conseillères: Madame Lauren Small-Pennefather Siège 1  
Madame Elizabeth Ulin Siège 2  
Madame Colleen Feeney Siège 3

Absente: Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents : Madame Valentina Maria Todoran, Directrice générale par intérim  
Maître Claude Gilbert, Greffier  
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Dix (10) résidents et visiteurs y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h02.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 30 janvier 2023 tel que modifié ci-après:

- en ajoutant le point 9 a): **Soutien à une collecte de fonds pour le rapatriement d'un employé de la Ville hospitalisé à l'étranger;**
- en ajoutant le point 10 f): **Subventions 2023;**
- en remettant le point 11b): **Paiement d'une compensation pour places de stationnement – lot 1 292 196.**

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance spéciale du 19 décembre 2022;
- séance ordinaire du 19 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-003

## 5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## 6. Rapport du Maire

Le Maire Masella a noté que la ville a entamé une phase importante du processus de construction du nouveau centre sportif et récréatif en lançant l'appel d'offres. En ce qui concerne le financement pour tel projet, il expliqua les particularités des règlements d'emprunt. Comme c'est souvent le cas avec de tels règlements, il est possible aux résidents de signer un registre pour forcer la tenue d'un vote. Compte tenu de la durée de ce processus, qui nécessite l'approbation du gouvernement, la signature du registre interviendra avant l'ouverture des offres à la fin du mois de février. En effet, il serait basé sur les coûts estimés selon le règlement d'emprunt. En raison de l'ampleur de ce projet, le Conseil a décidé de procéder à un vote, même si le nombre de signatures sur le registre n'est pas suffisant. La Ville organisera un vote après l'ouverture des soumissions. Lors de ce vote, les gens auront toutes les informations en main pour prendre une décision éclairée et, lors de ce vote, c'est la majorité qui l'emporte. Le Maire souligne que le Conseil a été très clair dans son soutien à ce projet. Les installations existantes (aréna, piscine et chalet nord) ont largement dépassé leur durée de vie utile et nécessitent soit des investissements massifs, soit une fermeture complète et une démolition. Le Conseil croit fermement que le projet qu'il a proposé et sur lequel il a consulté le public est le bon pour Montréal-Ouest et assure la vitalité de la communauté. Il répond aux objectifs et aux besoins de la ville en matière d'installations multifonctionnelles et multigénérationnelles. Le maire a appelé la majorité silencieuse à se mobiliser et à soutenir ouvertement ce nouveau centre. Si la ville renonce à une subvention de 12 millions de dollars et à un engagement de 2,5 millions de dollars de la part de grands donateurs, elle ne sera jamais en mesure de construire ce centre.

## 7. Rapport des Conseillers

### a) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

### b) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

### c) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

### d) Siège Numéro 4

En l'absence de la conseillère Maria Torres, il n'y a pas eu de rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

## 8. Première période de questions du public

À 20h28, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises en avance furent aussi prises.

### 1. **Nick Giannias**

Il s'enquit du progrès des travaux pour le projet Easton. Il questionna la planification des fermetures partielles de la rue, qui ne semblent pas être publicisés par la Ville. Il demanda à la Ville d'essayer de mitiger les impacts sur le trafic au coin de Westminster et Avon.

### 2. **Daniel Markuze**

Il dit que la Ville pouvait sauver de l'argent si elle n'était aussi rapide à enlever la neige (spécialement durant la fin de semaine) et demanda à la Ville d'utiliser plus de sels de voirie. Il demanda également à la Ville de considérer des ajustements de taxes pour les résidents aînés ou leurs offrir des options de paiement.

### 3. **Kathy Minorgan**

Elle dit qu'elle était contente avec le déneigement des trottoirs, mais pas tellement sur Broughton et quelques rues au nord de Avon.

### 4. **Andre Chenier**

Il souhaitait savoir si la subvention à recevoir du gouvernement pour le centre sportif et récréatif allait être reçu en un versement ou sur plusieurs sur un certain nombre d'années.

**5. Robert Deslauriers**

Il demanda combien de temps il y aura entre le moment où l'information concernant le coût sera communiquée et le moment où le vote aura lieu. Il demanda quel est le pourcentage d'utilisation de la glace par les résidents et par les non-résidents.

**6. Nick Giannias**

Il demanda qu'est-ce qui se passera s'il n'y avait qu'un seul soumissionnaire pour le projet de centre sportif et récréatif.

**7. Peter Kerr**

Il demanda si la Ville pouvait déposer la neige sur le côté sud de Northview avant qu'elle ne soit déplacée. Il nota qu'il n'y a aucune maison ou allée de garage de ce côté de la rue, mais que de l'autre il y en a beaucoup.

**8. Marian Lennon**

Elle demanda d'être informée sur la procédure concernant l'exception mineure concernant le projet d'extension de la maison de son voisin et qui pourrait avoir un impact sur elle. Elle nota qu'un avis est publié au Suburban, mais qu'elle ne le reçoit pas.

**9. Soomatie Alladin**

Elle demanda au conseil de commenter la présence d'un autobus de la STM qui a passé sur sa rue dimanche après-midi.

**10. Paul Kenton**

Lorsque les implications fiscales révisées du projet de centre de loisirs, basées sur les offres de construction, seront présentées aux résidents, ainsi que toute augmentation prévue, il demanda si des dépenses supplémentaires seront financées par l'excédent accumulé au-delà de l'engagement initial de 1,5 million de dollar

**11. Brian Benedetti**

Lors de la réunion du conseil de décembre, la conseillère Feeney a déclaré qu'un peu moins de 1,5 million de dollars ont été dépensés pour le projet de centre de loisirs en 2021 et 2022. Étant donné que ce projet est en cours depuis 2016 environ, il demanda quel était le montant total des dépenses cumulées depuis le début.

**12. Harold Knowes**

Il demanda qu'une caméra de trafic soit installée à l'intersection de Westminster et Sherbrooke. Il demanda également ce qui avait été fait par la Ville pour se protéger contre les attaques de rançongiciels et les évasions de données.

**13. Robert Deslauriers**

Il demanda quelle était la date limite pour recevoir des soumissions pour le nouveau centre sportif et récréatif.

**14. Julie Ducharme**

Elle demanda une mise à jour sur le processus d'appel d'offres pour le nouveau centre sportif et récréatif. Puisqu'il est possible aux potentiels soumissionnaires de visiter le centre, elle demanda s'il y a beaucoup d'intérêt pour évaluer le site et voir avec quoi ils auront à travailler.

**15. Linda Hammerschmid**

Elle demanda si la Ville avait voté pour garder son statut de ville bilingue comme Dollard-des-Ormeaux, Kirkland et Pierrefonds.

**16. Kathryn Sherrard**

Elle mentionna qu'après de chutes de neige aux intersections Milner/Westminster et Broughton/Westminster sont pleines de neige au niveau des bordures des passages piétonniers, ce qui rend la situation dangereuse pour les piétons. Elle demanda pourquoi les intersections des passages piétonniers ne sont pas déneigés en même temps que les trottoirs et rues. Elle mentionna également que le signal du passage piétonnier à l'intersection Broughton/Westminster, côté est, est brisé depuis plusieurs mois.

**17. Sonya Page**

Elle demanda quand Montréal-Ouest aura une station Bixi.

**18. Anna Reiter**

Puisqu'il y a deux parcs canins à Montréal-Ouest, l'un près de Royal West et l'autre près de l'aréna, elle demanda s'il était possible de désigner l'un pour les petits chiens et l'autre pour les grands chiens.

**19. Stan Carny**

Il nota que le gouvernement Legault a mandaté toutes les municipalités pour réduire les déchets, mais qu'aucun objectif n'a été fixé, laissant à chaque municipalité le soin de le

faire. Il demanda au Conseil de fixer un pourcentage cible du tonnage actuel. Il proposa de procéder par étapes, peut-être 10% par année sur une période de 3 ans.

**20. Deborah Alper**

Elle demanda à la Ville de considérer créer un parc canin au parc Rugby.

La première période de questions prit fin à 21h05.

**9. Contrats et Greffe**

**a) Soutien à une collecte de fonds pour le rapatriement d'un employé de la Ville hospitalisé à l'étranger**

ATTENDU que, pendant les vacances de Noël, Clifford Jordan, un agent de sécurité publique de longue date à la Ville, a été frappé par une maladie inattendue mettant sa vie en danger et a dû être hospitalisé à l'extérieur du pays, où il s'occupait de sa famille;

ATTENDU qu'en plus de son travail d'agent de sécurité publique, M. Jordan est également un secouriste public bénévole à Côte-Saint-Luc;

ATTENDU que des collègues ont mis en place une page en ligne pour amasser des dons pour collecter la somme nécessaire à son rapatriement;

ATTENDU que le paragraphe 1 de l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* stipule qu'une municipale peut accorder de l'aide à des personnes physiques dans le besoin, ce qui semble se justifier dans ce cas précis pour des raisons humanitaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage à égaler les contributions faites par ses employés à la page GoFundMe « Medic In Distress! - Helping Clifford Jordan » jusqu'à un montant maximal de 2 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-004

**10. Administration et finances**

**a) Approbation des déboursés – 17 décembre 2022 au 27 janvier 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth ulin, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 17 décembre 2022 au 27 janvier 2023 totalisant 854 965.80\$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-005

**b) Délégation de pouvoirs pour le mois de janvier 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-006

**c) Amendement à la résolution # 20210426-009**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que le premier paragraphe de la résolution #20210426-009 visant à affecter un montant pour des travaux d'infrastructure du surplus non affecté au surplus affecté soit modifié en augmentant ce montant de 1 600 000\$ à 1 945 000\$ au total.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-007

**d) Emprunt par billets au montant de 1 427 800\$ (6 février 2023)**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest entend emprunter à long terme une somme totale de 1 427 800\$ au moyen d'une série de billets pour une durée de cinq ans, au lieu d'obligations, en vertu du règlement n° 2017-002;

ATTENDU que la Ville a demandé des soumissions par l'entremise du Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunt émis aux fins du financement municipal, au ministère des Finances du Québec, dans le cadre d'un appel d'offres public pour la vente d'une émission de billets à dater du 6 février 2023;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues et jugées conformes par ledit ministère, en conformité à l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19) :

**Échéance (\$) Taux offert (%) Date**

**1- CAISSE DESJARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL**

66 500	4,54%	2024
69 700	4,54%	2025
73 100	4,54%	2026
76 800	4,54%	2027
1 141 700	4,54%	2028

Prix : 100,00\$  
Coût réel : 4,54%

**2- BANQUE ROYALE DU CANADA**

66 500	4,55%	2024
69 700	4,55%	2025
73 100	4,55%	2026
76 800	4,55%	2027
1 141 700	4,55%	2028

Prix : 100,00\$  
Coût réel : 4,55%

**3- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

66 500	5,05%	2024
69 700	4,70%	2025
73 100	4,40%	2026
76 800	4,40%	2027
1 141 700	4,35%	2028

Prix : 98,6850\$  
Coût réel : 4,69893%

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

2) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte l'offre qui lui est faite par la CAISSE DESJARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL pour un emprunt par billets au montant de 1 427 800\$, effectué en vertu du règlement n° 2017-002, ces billets échéant en série sur cinq ans, et étant émis au prix de 100,00 pour chaque 100,00\$ de valeur nominale des dits billets.

3) Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-008

**e) Concordance et amendement de règlements d'emprunt**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest se propose d'emprunter par billets un montant de 1 427 800\$;

ATTENDU que ce montant est réparti comme suit :

Règlement d'emprunt	Montant (\$)
2017-002 (FEPTEU 2015025)	461 200
2017-002	966 600

ATTENDU que la Ville désire à cette fin se prévaloir des dispositions du premier alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (R.L.R.Q., chapitre D-7), qui prévoit qu'un tel emprunt peut être réalisé pour un terme plus court que celui originellement fixé aux règlements en question;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier lesdits règlements d'emprunt en conséquence;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

Que les règlements susmentionnés soient financés par billets conformément aux stipulations suivantes :

- 1) Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.
- 2) Les billets seront datés du 6 février 2023.
- 3) Les billets seront signés par M. Beny Masella, Maire, et Mme Valentina Maria Todoran, Trésorière.
- 4) Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 6 août et le 6 février de chaque année.
- 5) Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

Année	Montant (\$)
2024	66 500
2025	69 700
2026	73 100
2027	76 800
2028	80 500
2028	1 061 200 (à refinancer)

6) Aux fins de cet emprunt, la Ville de Montréal-Ouest émet des billets pour un terme plus court que celui originellement fixé au règlement n° 2017-002, c'est-à-dire un terme de cinq (5) ans à compter du 6 février 2023.

7) En ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, chaque émission subséquente s'appliquera au solde ou à une partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-009

**f) Subventions 2023**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accorde les subventions suivantes pour l'année 2023 :

• Bibliothèque des Jeunes de Montréal-Ouest	88 500\$
• Bibliothèque publique de Montréal-Ouest	94 432\$
• The Informer	20 000\$
• Conseil des services communautaires	5 000\$
• Dr. Robert Drummond (Nos racines, notre patrimoine)	250\$

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-010

**11. Service d'urbanisme**

**a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 25 janvier 2023.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
151 Ballantyne N.	Construction d'une extension de deux étages à l'arrière et d'un porche, remplacement de fenêtres et d'une porte-patio;
10-12 Wolseley S.	Remplacement de deux portes-patios, enlèvement des portes-patios entourant la terrasse au deuxième étage, remplacement de vingt-six fenêtres et de la porte de garage;
10 Fairfield	Remplacement de cinq fenêtres et d'une porte d'entrée, y compris l'imposte et la fenêtres latérale;
29 Campbell	Modifications des ouvertures dans la façade arrière et remplacement d'une porte;
83 Percival	Remplacement de dix-huit fenêtres;
36 Courtney	Peinturage de revêtement extérieur.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
33-35 Northview	Remplacement de trois portes d'entrée, trois portes-patios et de vingt fenêtres;
136 Westminster N.	Remplacement d'une porte par une porte-patio et fermeture d'une fenêtre.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
10 Fairfield	Remplacement du revêtement extérieur et des fascias;
2 Easton	Remplacement de vingt fenêtres, de l'auvent de la porte avant, de l'escalier avant, d'une porte et d'une porte-patio.

6) D'accepter les plans et projets suivants, malgré les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal, aux conditions précisées ci-après:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
36 Courtney	Remplacement d'une fenêtre sur le côté.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-011

b) **Paiement d'une compensation pour places de stationnement – 1 292 196**

Le point fut reporté à une séance ultérieure.

**12. Sécurité publique**

**a) Contrat de fourniture (véhicule)**

ATTENDU que l'achat d'un véhicule pour le Service de la sécurité publique a été prévu pour 2023, conformément au Programme triennal d'immobilisations qui a été adopté en décembre 2022;

ATTENDU que ce contrat peut être octroyé à la suite d'un appel d'offres réalisé par l'entremise du service d'achat du gouvernement du Québec, conformément à l'article 573.3.2 de la Loi sur les cités et villes ;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que le bon de commande pour un Ford Explorer Police Interceptor Hybrid (année 2023) soit approuvé et traité par le Centre d'acquisitions gouvernementales, conformément aux dispositions de son appel d'offres 2022-8106-50, pour un prix total de 55 464,00 \$ (taxes en sus).

2) Que la directrice générale par intérim, Mme Valentina Maria Todoran, soit autorisée à signer les documents nécessaires à la commande, à la livraison et à l'enregistrement.

3) Que cette dépense soit imputée au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-012

**13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**14. Nominations**

**a) Proposition d'une candidature au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)**

ATTENDU que la FCM représente les intérêts des municipalités membres en matière de politiques et de programmes relevant de la compétence fédérale;

ATTENDU que le Conseil d'administration de la FCM est composé de représentants municipaux élus de toutes les régions et de toutes les tailles de communautés afin de former une large base de soutien et de fournir à la FCM une voix unie nécessaire pour transmettre le message municipal au gouvernement fédéral;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le Conseil municipal de la Montréal-Ouest appuie la candidature de Mme Lauren Small-Pennefather au conseil d'administration de la FCM pour la période débutant en janvier 2023 et se terminant le 1<sup>er</sup> juin 2023.

2) Que la Ville assume tous les coûts associés à la participation de Mme Lauren Small-Pennefather aux réunions du Conseil d'administration de la FCM.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-013

**15. Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

**a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement amendant le règlement n° 2019-003 sur le traitement des membres du conseil municipal**

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement amendant le règlement n° 2019-003 sur le traitement des membres du conseil municipal ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

**b) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement décrétant des travaux de construction d'un nouveau centre sportif et récréatif et autorisant un emprunt de 27 318 686\$ à cette fin**

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement décrétant des travaux de construction d'un nouveau centre sportif et récréatif et autorisant un emprunt de 27 318 686\$ à cette fin ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h19, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne furent également prises.



Abby Shyavitz demanda quand le règlement d'emprunt pour le centre sportif sera mis en ligne et où il sera disponible.

Daniel Markuze demanda une clarification quant au projet d'emprunt, soit si le montant de 27,318,686\$ du règlement signifie que la Ville allait nécessairement emprunter ce montant.

Andre Chenier demanda comment la Ville allait gérer les dépassements de coûts qui sont communs pour ce genre de projet.

**18. Levée de la séance**

À 21h26, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20230130-014

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20230130*